

LE TENNIS DE TABLE GAGNANT

A GAGNER

∞ Pour les Clubs organisateurs

- ☞ Une table par catégorie
- ☞ Un Pack Organisateur à tarif préférentiel (flyers personnalisés, CD-ROM d'actions clé en main, le lot raquettes « PANDA »_balles à 0.50€ l'unité)

∞ Pour les enfants:

- ☞ Raquette PANDA et Balle
- ☞ Des bracelets brésiliens

QUI CONTACTER POUR UN COUP DE MAIN

- ∞ Damien LOISEAU
- ∞ Kenny RENAUX
- ∞ Stéphane LELONG

TOUTES LES INFOS SUR
WWW.FFTT.COM/PPP



PREMIER PAS PONGISTE

GRAND JEU
CONCOURS

Le règlement



BIEN ACCUEILLIR POUR RECRUTER

EN QUOI CELA CONSISTE ?

La Fédération évaluera le nombre de jeunes licenciés qui ont participé à une action promotionnelle. Les organisateurs ayant le taux de licenciés le plus élevé seront récompensés (pourcentage du nombre de licenciés en rapport avec le nombre de participants à l'action). En cas d'égalité, le Club ayant le plus jeune participant licencié gagne.

A QUELS PUBLICS DOIT S'ADRESSER L'OPÉRATION PROMOTIONNELLE ?

Tous les jeunes, garçons et filles, non licenciés, âgés de 4 à 7 ans.

QUEL TYPE D'ORGANISATION FAUT-IL MENER ?

Le type d'organisation est indéfini, cela peut-être Baby Ping en Famille, Baby Ping à l'Ecole, Festival ou toute autre organisation visant à promouvoir l'activité en vue de recruter de nouveaux licenciés. A ce titre, la Fédération fournit à tout organisateur un CD contenant tous les outils pour des organisations clé en main. Ces organisations sont aussi consultables sur Espace Mon Club / PPP.

QUI PEUT JOUER ?

Un Club. Une école peut aussi s'inscrire au grand Jeu si elle a un partenaire. Effectivement, bien que l'action soit initiée par les écoles, seuls les Clubs peuvent licencier.

COMMENT SONT CLASSÉS LES ORGANISATEURS ?

Les organisateurs sont inscrits dans l'un des trois concours ouverts en fonction du nombre de participants à l'action :

- ⌘ < 50 participants
- ⌘ > ou= 50 participants
- ⌘ > ou= 100 participants

Dans chacun des trois concours, c'est le pourcentage de nouveaux licenciés par rapport au nombre des participants à l'action qui classera les clubs.

QUAND A LIEU LE GRAND JEU ?

L'organisateur met en œuvre son action promotionnelle quand il veut pendant la saison (N).

Pour cela, il enregistre la liste nominative des participants sur SPID, rubrique « Espace Mon Club », onglet « PPP ».

Tout nouveau licencié, promotionnel ou traditionnel, enregistré par la suite dans la base de données fédérale incrémente un compteur pour l'organisateur. Ce compteur sera stoppé le 30 Octobre de la saison (N+1).

BIEN ANIMER POUR FIDÉLISER

QUELLES DÉMARCHES DOIS-JE ENTREPRENDRE ?

1-A faire au moins un mois avant l'action promotionnelle

Se faire connaître en tant que participant au Grand Jeu :

Pour cela je rejoins l'onglet « PPP » dans « Espace Mon Club » : Je remplis le formulaire prévu à cet effet (Nom du Club ; coordonnées du responsable ; date de l'action promotionnelle ; type d'organisation ; renseignement sur la commande _ coût 0.50€ par participant prévu)

Suite à cette démarche :

- ⌘ Je rentre dans la base des participants au grand jeu.
- ⌘ Je reçois le CD-rom de l'organisateur (Avec les actions promo Clé en main)
- ⌘ Je reçois la commande (raquettes, balles, bracelets, flyers et sur ma boîte e-mail les flyers personnalisables (cf. rubrique ci-dessous) à remettre à chaque participant).

2-A faire dans un délai de 7 jours après l'organisation promotionnelle :

Entrer la liste des participants à l'action dans un délai de 7 jours après la date donnée pour l'action. Après cette date la page sera bloquée et vous ne pourrez plus entrer de noms.

Pour cela je rejoins de nouveau l'onglet « PPP » dans « Espace Mon Club » : Je remplis le formulaire prévu à cet effet (Nom - prénom - date de naissance). Seuls les enfants âgés de 4 à 7 ans le jour de la saisie seront pris en compte.

Suite à cette démarche :

Je rentre dans l'un des trois concours mis en place :

- ⌘ < 50 participants
- ⌘ > ou= 50 participants
- ⌘ > ou= 100 participants

⌘ Je recevrai périodiquement mon classement jusqu'à la clôture du concours (le 30 Octobre de la saison N+1).

QU'EST-CE QUE LE FLYER PERSONNALISABLE ?

Le flyer personnalisable est destiné aux enfants, il a pour but de leur faire visiter un site internet www.fftt.com/ppp dédié à la promotion du Tennis de Table et élaboré à l'occasion de la mise en place de ce Grand Jeu Concours. Les Clubs organisateurs, qui le souhaite, peuvent ne remettre une raquette « Panda » qu'aux seuls participants ayant visité le site promotionnel.

Les Clubs reçoivent à la fois, un stoc de flyers imprimés sur lesquels il peuvent apposer les informations qu'ils souhaitent sur le Club, ainsi qu'un flyer électronique sur lequel un encart informatique peut être apposé avant impression.

STOC DE RAQUETTES LIMITÉ ?

Attention chaque année, seulement 20000 raquettes sont destinées à l'opération « Premier Pas Pongiste ». Les premiers Clubs inscrits seront livrés.

